

Projet Agoralim

Contribution de la CA Roissy Pays de France et du Département du Val-d'Oise

Notre alimentation et la manière de la produire cristallisent de nombreux enjeux auxquels nos sociétés modernes font face, que ce soit sur l'environnement, la santé, les aspirations sociétales ou encore le développement économique. De par sa longue histoire agricole, le département du Val d'Oise souhaite porter un ambitieux projet de développement territorial emblématique du XXI^e siècle dans lequel l'alimentation et l'agriculture occupent une place de premier plan.

Lors de sa présentation du plan Val-d'Oise du 7 mai 2021, le Premier Ministre a exposé les engagements de l'État sur le Triangle de Gonesse pour soutenir une dynamique d'aménagement du territoire et de croissance : l'urbanisation de 110 ha de la partie centrale, autour de la future gare de la ligne 17, qui permettrait d'implanter notamment une cité scolaire à vocation internationale avec un volet professionnel agricole et, en lien avec le projet Agoralim, la création d'un pôle d'attractivité autour de l'alimentation, des circuits courts et de la production agricole de proximité sur les 170 ha de la partie sud. La CA Roissy Pays de France (CARPF) et le Département du Val-d'Oise répondent à travers cette note, tout d'abord en apportant un éclairage sur le projet Agoralim porté par la SEMMARIS, ainsi que sur l'ambition d'inscrire cette implantation dans un projet mondial unique et ambitieux de démonstrateur d'un nouveau paradigme entre l'agriculture, l'alimentation des habitants et un territoire au cœur d'une des plus grandes zones urbaines d'Europe. Implanté dans l'Est du Val d'Oise, dans un corridor aérien international, et au sein d'une Région Capitale de plus de 12 millions d'habitants, ce projet bénéficie des conditions à même d'en faire un terrain d'expérimentation unique. Assurer l'alimentation des grandes métropoles, au regard des nécessités d'un développement durable, soucieux également de répondre aux aspirations des habitants et de leur désir de proximité, est un enjeu mondial travaillé par les grands opérateurs économiques. Le démonstrateur du Val d'Oise peut y contribuer.

La CA Roissy Pays de France et le Département portent cette ambition qui répond à la proposition du Premier ministre de créer un pôle d'attractivité autour de l'alimentation, des circuits courts et de la production agricole de proximité. Agoralim est l'un des piliers de ce projet qui s'articule autour de 5 axes.

Pour alimenter cette contribution nous avons mobilisé l'avis de 10 experts des questions d'alimentation et d'agriculture et animé 4 ateliers réunissant les parties prenantes du territoire sur l'ensemble des thématiques abordées par Agoralim. Nous avons été accompagnés dans la réalisation de ce travail par le cabinet FoodBiome, expert des questions de reterritorialisation de l'alimentation.

La note est construite en quatre parties :

- A. Les propositions d'enrichissement du projet Agoralim
- B. Les conditions de succès pour le territoire
- C. Agoralim, moteur d'un projet d'excellence de niveau européen sur l'agriculture et l'alimentation du XXI^e siècle.
- D. La mise en œuvre

A. Les propositions d'enrichissement du projet Agoralim

Le projet Agoralim, présenté par la SEMMARIS, est construit autour de 4 thèmes : l'agriculture et l'agro-alimentaire, le bien-manger, l'emploi et la formation, la logistique de proximité. Les parties prenantes du territoire et les différents experts interrogés ont mis en lumière certains points clés pour enrichir le projet, et qu'il participe au **développement et à la croissance du territoire**.

Thématique #1 : agriculture et alimentation

Le projet Agoralim souhaite soutenir la transition du territoire vers une agriculture plus raisonnée et nourricière, et le développement des filières agricoles locales. Plusieurs pistes sont évoquées parmi lesquelles la création d'outils de transformation, la gestion d'un site de production pilote sur le triangle de Gonesse et la mise à disposition d'un carreau de producteurs.

Planter et massifier les outils de transformation et conditionnement

Les agriculteurs doivent se réapproprier la transformation à l'échelle des territoires, et pas dans des rayons de 230km comme le prévoient les acteurs de la restauration collective.

Christophe Hillairet, Président de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France

L'agriculture du Val-d'Oise est orientée vers les grandes cultures céréalières et betteravières. Ces productions sont surtout destinées aux filières agro-alimentaires et à l'export. **Diversifier les productions agricoles du territoire ne pourra se faire sans la mise à disposition d'outils de transformation** et de conditionnement **locaux**. Ces outils n'existant pas à ce jour, les producteurs hésitent à s'engager dans une démarche de diversification vers de la polyculture-élevage, pourtant plus vertueuse d'un point de vue environnemental et agronomique.

"L'enjeu pour faire changer d'échelle les circuits de proximité est de développer des infrastructures adaptées aux petits volumes, capables d'accepter une grande diversité de produits, de volumes par lots, et de types de conditionnements"

Frédéric Wallet, chercheur à l'INRAE expert des circuits-courts

Par ailleurs, la distance des producteurs aux outils de transformation est relevée comme un frein potentiel du développement de filières locales. Il faut par conséquent réduire cette distance à travers des unités de transformation mobiles, ou une logistique de collecte mutualisée. Enfin, investir le champ d'innovation des technologies de conservation est recommandé pour diminuer le gaspillage, augmenter la durabilité du projet, et valoriser l'ensemble des productions du territoire dont les sous-produits et les co-produits.

Accompagner la contractualisation et la commercialisation pour les producteurs du territoire

Agoralim pourrait nous aider à toucher les petits restaurateurs en valorisant un catalogue de produits franciliens avec une marque et court-circuiter la GMS avec un maillage de hubs logistiques.

Christophe Hillairet, Président de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France

Les agriculteurs locaux ont des difficultés d'accès aux clients du territoire qu'ils soient professionnels ou particuliers, par manque d'actions groupées de leur part. De plus, la vente à la ferme, très populaire pendant le confinement, peine à convaincre au-delà d'un cercle de clients convaincus ou proches géographiquement, en raison notamment de la faible diversité des produits proposés. Mettre à disposition des agriculteurs des espaces de commercialisation équipés (stockage, chambre froide, monétique) et/ou les accompagner dans la contractualisation avec des clients professionnels leur permettrait de sécuriser et faire croître leurs débouchés locaux. Cela serait à même de convaincre une clientèle plus large.

Développer des outils mutualisés qui associent les agriculteurs à leur gouvernance

Les experts soulignent la nécessité de changer d'échelle pour les circuits-courts. Ce changement ne peut se faire sans associer **pleinement les agriculteurs au projet**. Pour ce faire, les spécialistes soulignent l'importance **d'enrichir l'approche "carreau des producteurs"** qui peine selon eux à convaincre véritablement les agriculteurs.

"Le carreau des producteurs à Rungis ne fonctionne pas et il faudrait imaginer un dispositif au cœur duquel les agriculteurs sont associés, et que l'ensemble des grossistes opérateurs prennent des engagements."

Christophe Hillairet, Président de la Chambre d'Agriculture d'Ile-de-France

Ils recommandent de développer une **coopérative de moyen au service des agriculteurs** intégrant **des services mutualisés** tels que la gestion de commande, la première transformation à façon sur des petits volumes ou logistique de collecte et de livraison. **La maîtrise de la transformation et de la distribution par un agriculteur est reconnue comme un levier critique de développement de leur revenu.**

"Les agriculteurs doivent être associés à la gouvernance des outils de transformation et de commercialisation, ce qui suppose la création d'une structure de moyens et non d'une structure d'intermédiation"

Serge Papin, médiateur missionné par le ministre de l'Agriculture, ex-Président de Système U, expert de la mise en marché des filières alimentaires

Synthèse

Les collectivités retiennent 3 points-clés pour qu'Agoralim accompagne la transition vers une agriculture raisonnée et nourricière, et facilite l'accès de la population à une alimentation locale et de qualité :

- Installation et massification d'unités de transformation et conditionnement pour les agriculteurs du territoire ;
- Accompagnement à la contractualisation et à la commercialisation des productions du territoire pour des clients professionnels (restauration commerciale / collective, grande distribution) et particuliers (espaces de vente équipés) ;
- Création d'une coopérative de moyens qui mutualise des services pour les agriculteurs : logistique de collecte, transformation à façon, gestion des commandes, place de marché digitale, services de back-office.

Thématique #2 : bien-manger

Agoralim souhaite donner accès à une alimentation locale, durable et de qualité tout en sensibilisant les citoyens aux liens entre alimentation, santé et environnement. Nous identifions plusieurs propositions à même de faire de cet objectif une réalité.

Créer un hub alimentaire consolidant l'offre agricole du territoire pour la restauration collective

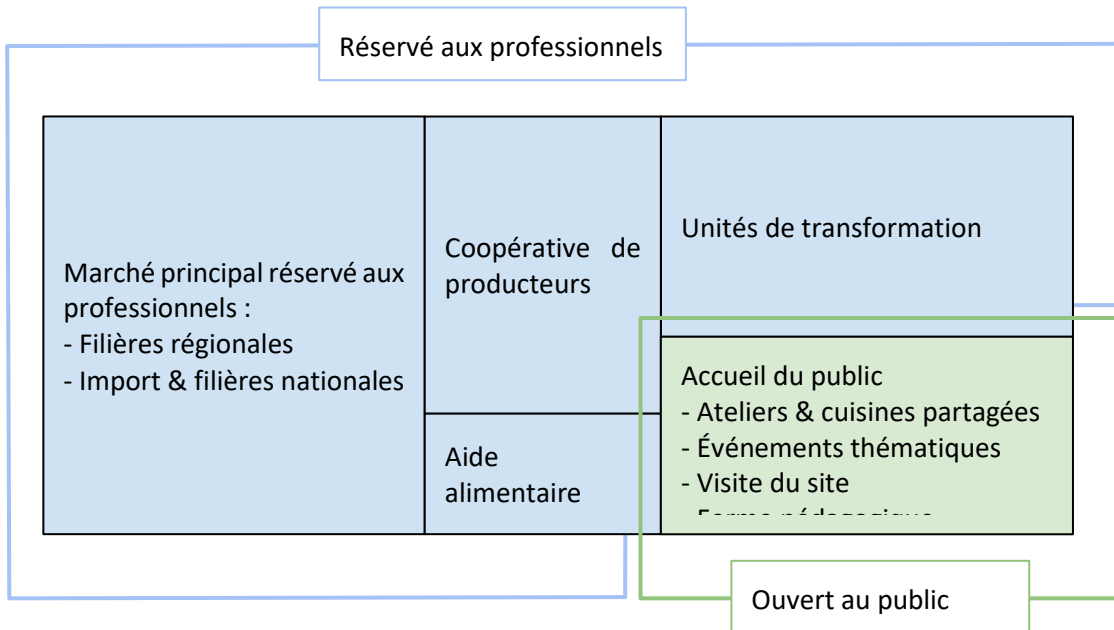
La restauration collective est un vecteur de bien-manger. Seulement, il est complexe pour cette dernière de s'approvisionner localement sans avoir à engager des relations contractuelles individuelles, avec un grand nombre de producteurs. Il est donc proposé de créer **un hub alimentaire multi-produits qui agrègerait l'offre alimentaire locale**. Ce hub, doté d'une gouvernance partagée, serait en mesure de **candidater aux appels d'offres de la restauration collective du territoire**.

"Les cuisines centrales de restauration collective peuvent aussi contribuer à valoriser l'ensemble des productions (hors calibres) mais il faudrait pouvoir coordonner les différents donneurs d'ordre des collectivités au sein de GIE de territoire"

Serge Papin, médiateur missionné par le ministre de l'Agriculture, ex-Président de Système U, expert de la mise en marché des filières alimentaires

Accueillir le public dans un « parc d'éveil » à la bonne alimentation

Un parc d'éveil à la bonne alimentation ouvert au public permettrait d'accompagner les démarches de sensibilisation au bien-manger. Celui-ci accueillerait par exemple une ferme pédagogique, un marché de producteurs vitrine des savoir-faire du territoire, et une programmation événementielle autour de l'alimentation et l'agriculture. Ci-dessous, une proposition d'agencement des espaces réservés aux professionnels avec ceux ouverts au public sur Agoralim



Soutenir les acteurs de l'aide alimentaire en leur facilitant l'accès aux productions locales

L'aide alimentaire touche près de 8 millions de personnes en France, et 17% de la population du Val d'Oise est en situation de pauvreté. L'aide alimentaire et le bien-manger ne vont pas forcément de pair. En effet, les invendus des grandes surfaces redistribués par les associations d'aide alimentaire sont souvent de mauvaise qualité. Pour inverser cette tendance, les experts interrogés recommandent de faire d'Agoralim un véritable lieu d'accueil des projets inclusifs du territoire (ex : Resto du Cœur, Réseau Vrac, réseau Resto Passerelle), qui **améliore la qualité de l'offre alimentaire des structures d'aide, en facilitant l'approvisionnement en produits locaux** (ce qui se fait au MIN de Montpellier avec les Restos du Cœur par exemple).

L'innovation sur le modèle économique de l'aide alimentaire est également identifiée comme facteur clé de succès. Par exemple, il a été proposé qu'Agoralim puisse accepter les coupons d'aide alimentaire pour rémunérer sans délai les agriculteurs locaux.

Synthèse

Le bien-manger dépasse largement le cadre d'ateliers de sensibilisation, ou de parcours pédagogiques autour de l'agriculture et l'alimentation. Les collectivités souhaitent attirer l'attention sur 3 points-clés pour développer le bien-manger :

- Création d'un hub alimentaire qui consolide l'offre agricole du territoire pour faciliter l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux ;
- Accueil du grand public dans un parc d'éveil à la bonne alimentation, combinant des ateliers, une ferme pédagogique et des visites du site Agoralim ;
- Accès facilité aux productions agricoles locales pour les acteurs de l'aide alimentaire grâce aux capacités de logistique mutualisées permises par Agoralim.

Thématique #3 : emploi et formation

Agoralim projette d'accompagner le développement de l'emploi local notamment dans les métiers de l'alimentaire, de l'agriculture et de la logistique via la création de solutions novatrices de formation et de reconversion professionnelle. Pour faire de cet objectif un succès, les collectivités identifient plusieurs propositions de contribution.

Développer un campus de formation autour des métiers de l'agriculture et de l'alimentation

Le projet Agoralim, à ce stade, semble manquer d'ambition sur le volet de la formation et de l'emploi. Pourtant, **l'implantation d'un campus autour des métiers de l'agriculture et de l'alimentation fait l'unanimité auprès des spécialistes**, notamment parce qu'il permettrait de traiter les questions alimentaires de manière holistique en croisant différents cursus de formations (production, transformation, logistique, restauration, vente, santé, et recherche). **Un tel campus pourrait contribuer avec succès au développement de l'attractivité de ces métiers et de ces secteurs d'activité.** En plus d'offrir des formations supérieures, ce campus pourrait répondre à une difficulté des entreprises agricoles, des entreprises logistiques et de la restauration à trouver une main d'œuvre qualifiée.

"Imaginer un grand campus de formation autour des métiers du vivant serait fabuleux et inédit ; celui-ci inclurait l'artisanat alimentaire, des écoles de cuisine, un lycée agroécologique, une formation en logistique alimentaire de proximité"

Damien Conaré, secrétaire général de la chaire Unesco de l'Alimentation, professeur et chercheur à Montpellier SupAgro

Pour devenir le barycentre cohérent de la formation autour de l'agriculture et de l'alimentation, les experts consultés soulignent l'importance de se **connecter aux réseaux de formation existants** et aux initiatives proches, sur le territoire et à proximité de celui-ci, tels que l'école de Gastronomie de Gennevilliers, l'Université CY Cergy Paris Université, les pôles de formation de Saclay et UniLasalle ainsi que les différentes écoles d'hôtellerie et d'agriculture du territoire.

"Les lycées agricoles en Île-de-France doivent travailler sur la qualité et l'attractivité de leur formation pour maximiser leur taux de remplissage, c'est l'enjeu prioritaire"

Christophe Hillairet, Président de la Chambre d'Agriculture d'Île-de-France

Enfin, l'importance de créer des **passerelles concrètes vers l'emploi doit être la priorité**, en proposant par exemple des compagnonnages et mentorats avec des entreprises du territoire, ou en appuyant l'entrepreneuriat et le prototypage de projets. Les chantiers d'insertion constitueraient également un levier pertinent de retour à l'emploi vers les métiers agricoles, logistiques et les métiers de la restauration.

Anticiper les besoins en emploi du projet pour préparer et accompagner les habitants du territoire

Les professionnels du secteur encouragent la SEMMARIS à préciser son **travail de recensement des métiers et de dimensionnement de l'emploi** nécessaire au déploiement du projet Agoralim. Ces précisions permettraient au territoire de mobiliser les bons acteurs, de structurer des parcours de formation adaptés et en conséquence d'assurer une réponse efficace du territoire face à l'offre d'emploi.

Il a été proposé de constituer dès à présent un collectif d'acteurs chargé d'anticiper l'arrivée du projet Agoralim. Ce collectif aurait pour mission d'identifier les besoins et les offres de formation, de faciliter la

mobilisation et la coopération entre les acteurs de la formation et les structures employeuses du territoire, et d'assurer une sensibilisation positive au projet Agoralim. Sur ce dernier point, quelques pistes d'acculturation aux métiers de l'agriculture, de l'alimentation et de la logistique, dans l'esprit des actions de préfiguration que propose la SEMMARIS, ont été suggérées, parmi lesquelles :

- Envisager des parcours d'immersion sur le site de Rungis à destination des scolaires, des organismes prescripteurs et des organismes de formation pour mieux appréhender l'univers logistique ;
- Créer un démonstrateur numérique des métiers d'Agoralim ;
- Organiser des visites d'exploitations agricoles, de cuisine centrale, d'entrepôt logistique.

Synthèse

La CARPF et le Val d'Oise souhaitent que les emplois d'Agoralim bénéficient aux habitants du territoire et que la SEMMARIS accompagne le développement de formations de tous niveaux sur l'agriculture et l'alimentation. A cette fin, il est proposé de :

- Développer un campus de formation en réseau avec des partenaires clés (ex : CY University, Saclay) qui offre des débouchés professionnels dans les métiers de l'agriculture, de l'alimentation et de la logistique, notamment au sein d'Agoralim ;
- Anticiper les besoins en emploi pour le projet Agoralim, afin que les structures du territoire (organismes de formation, Pôle Emploi, entreprises) puissent préparer et accompagner les habitants du territoire (ex : parcours d'immersion, démonstrateur des métiers d'Agoralim).

Thématique #4 : logistique de proximité

A la différence de Rungis, très ouvert sur l'international, Agoralim souhaite avoir un ancrage territorial fort en développant les moyens de distribution pour une logistique optimisée, à haute performance environnementale. La logistique de proximité est un sujet complexe mais stratégique pour soutenir des filières agricoles locales.

Investir dans une logistique démassifiée, et dans l'optimisation des ruptures de charges

Les circuits de proximité nécessitent de savoir **gérer à l'échelle des petits flux fragmentés**. Les experts s'accordent sur le fait que ces sujets sont déjà maîtrisés dans d'autres secteurs que l'alimentation, notamment dans l'envoi de colis pour le e-commerce. Il serait utile que des acteurs économiques s'emparent du sujet dans l'alimentation. Ils recommandent **d'investir sur l'optimisation des ruptures de charge** (changement de mode de transport de la marchandise), **frein à la compétitivité des chaînes logistiques courtes par rapport aux chaînes logistiques longues**.

La logique d'hyper-concentration des activités ne fonctionne plus. [...] L'enjeu aujourd'hui est de gérer la mobilité entre les points de distribution, des solutions de transport et de livraison.

Juliette Berthon, Directrice de projets Développement et Innovation à la Sogaris

Pouvoir gérer des flux logistiques inverses, notamment sur les emballages et les consignes

Le développement de nouveaux modes de consommation de l'alimentation, et notamment l'explosion de la vente à emporter et du e-commerce alimentaire, appellent à revisiter les chaînes logistiques. La loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) va progressivement bannir l'usage des plastiques à usage unique, très utilisés dans la restauration. **Les emballages jetables seront progressivement remplacés par des**

emballages consignés et réutilisables, qu'il faut pouvoir collecter, laver, et remettre dans les circuits de restauration. Agoralim pourrait soutenir le développement de cette nouvelle filière stratégique (par exemple : implantation d'un centre de lavage et d'une logistique de collecte des emballages) pour en faire un site d'excellence sur la circularité.

Il y a toute la dimension de la reverse-logistique pour les emballages, et les consignes par exemple, qui est un des nouveaux enjeux à intégrer.

Juliette Berthon, Directrice de projets Développement et Innovation à la Sogaris

Minimiser l'impact de l'implantation du site, tant sur les infrastructures routières que sur le bâti lui-même

Une inquiétude partagée se dégage quant à l'impact potentiel des flux logistiques, en termes de pollution et encombrement des espaces routiers. **Il est donc recommandé d'être vigilant aux flux inter-sites pouvant augmenter l'impact sur les infrastructures routières.** Par ailleurs, l'implantation des bâtiments logistiques doit être anticipée dans leur totalité, en intégrant notamment les zones de stationnement des véhicules utilitaires, zones fortement consommatrices d'espace.

Approcher le choix des sites sous l'angle du fret ferroviaire ou des voies multimodales ne me semble pas central, car cela implique des investissements considérables. Privilégier l'accessibilité routière est la clé de la stratégie de localisation.

Laetitia Dablanc, Urbaniste et directrice de recherche à l'université Gustave Eiffel, directrice de la Chaire Logistics City

Enfin, certains experts ont mentionné que les questions de l'empreinte environnementale et de l'emprise au sol des bâtiments logistiques peuvent être minimisées en concevant par exemple des bâtiments logistiques à étages.

Synthèse

Agoralim ambitionne de développer une logistique optimisée pouvant servir les besoins des circuits de proximité. Dans cet objectif, les collectivités attirent l'attention sur 3 enjeux prioritaires :

1. Développer une logistique démassifiée, point-à-point, capable de gérer des petits volumes, et investir dans l'optimisation des ruptures de charges qui nuisent à la compétitivité des chaînes logistiques courtes par rapport aux chaînes longues ;
2. Savoir gérer la logistique inverse, sur les emballages et les consignes ; car ce secteur est appelé à se développer fortement dans les prochaines années, notamment avec la vente à emporter qui devra se passer des emballages à usage unique dans le cadre de la loi AGECE ;
3. Anticiper et minimiser l'impact de l'implantation du site tant sur le trafic routier, que sur la consommation de foncier pour les bâtiments logistiques et les espaces de parking des véhicules de transport.

B. Les conditions de succès pour le territoire

L'implantation d'Agoralim dans le Val d'Oise a le potentiel de contribuer fortement au développement économique. Nous identifions **six conditions de réussite du projet pour le territoire**.

1. Une gouvernance de projet collaborative associant l'ensemble des parties prenantes

Pour garantir l'alignement du projet avec les objectifs de développement territorial, les collectivités et les autres acteurs du territoire devront être associés à la gouvernance et à la création de valeur du projet. Une **gouvernance en tiers de confiance** innovante pourrait être imaginée impliquant les producteurs, les clients (restaurateurs et métiers de bouche) voire les consommateurs au sein de collèges de décision par exemple.

2. Une contribution à la structuration et à la diversification des filières agricoles régionales

Les producteurs du territoire ont rappelé lors des ateliers, la **nécessaire massification des moyens logistiques et de transformation pour faire changer d'échelle les circuits de proximité**. Agoralim doit faire du Val-d'Oise un territoire d'excellence sur les circuits courts en fournissant des services mutualisés (logistique de collecte et livraison, transformation à façon, commercialisation, contractualisation) permettant aux agriculteurs de diversifier leurs circuits de vente, et leurs productions.

3. Une implantation en Val-d'Oise pensée pour minimiser l'impact sur les infrastructures routières

Il est utile de rappeler que seules les implantations dans le Val-d'Oise sont envisageables au regard des engagements pris par le Premier Ministre vis-à-vis du territoire.

La gare de la ligne 17 du Grand-Paris Express, prévue sur le Triangle, doit servir le développement économique du territoire. Par conséquent, les activités tertiaires à forte valeur ajoutée d'Agoralim seront densifiées autour de cette gare, qui deviendra le point d'entrée vers l'alimentation et l'agriculture en Val-d'Oise, et permettra d'interconnecter le territoire aux autres pôles majeurs de l'Ile-de-France.

Agoralim va générer un trafic supplémentaire, notamment de poids lourds venant desservir la(es) plateforme(s) logistique(s). Le territoire faisant face à des **enjeux d'engorgement de trafic routier**, les **conditions d'accessibilité au site devront obtenir l'accord des collectivités territoriales** et faire l'objet d'une étude approfondie de faisabilité technique et d'évaluation financière, afin de limiter l'impact pour les populations voisines.

4. Une offre de mobilité partagée pour faciliter l'accès aux emplois du site

L'un des premiers freins d'accès à l'emploi, pour une personne en situation de précarité, est l'impossibilité de se déplacer vers son lieu de travail par manque de moyens de transport individuels ou partagés. Agoralim devra veiller à développer une offre de mobilité partagée pour garantir l'accès aux emplois promis, aux habitants du territoire en développant par exemple un partenariat avec le réseau des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

5. Un développement de programmes de formations professionnalisantes et d'insertion au service des filières agricoles et agroalimentaires du territoire

Accompagner le développement de filières agricoles de proximité et relever les défis de l'alimentation sur l'environnement, la santé, le social, nécessitent de nouvelles compétences. Le **Val-d'Oise ambitionne de les développer au sein de formations professionnelles d'excellence**. Ces parcours de formation devront être

construits conjointement avec les entreprises du territoire, les organismes de formation, les prescripteurs et Agoralim. Il est souhaité qu'Agoralim tisse des liens avec ces formations et offre des filières d'application et d'insertion professionnelle.

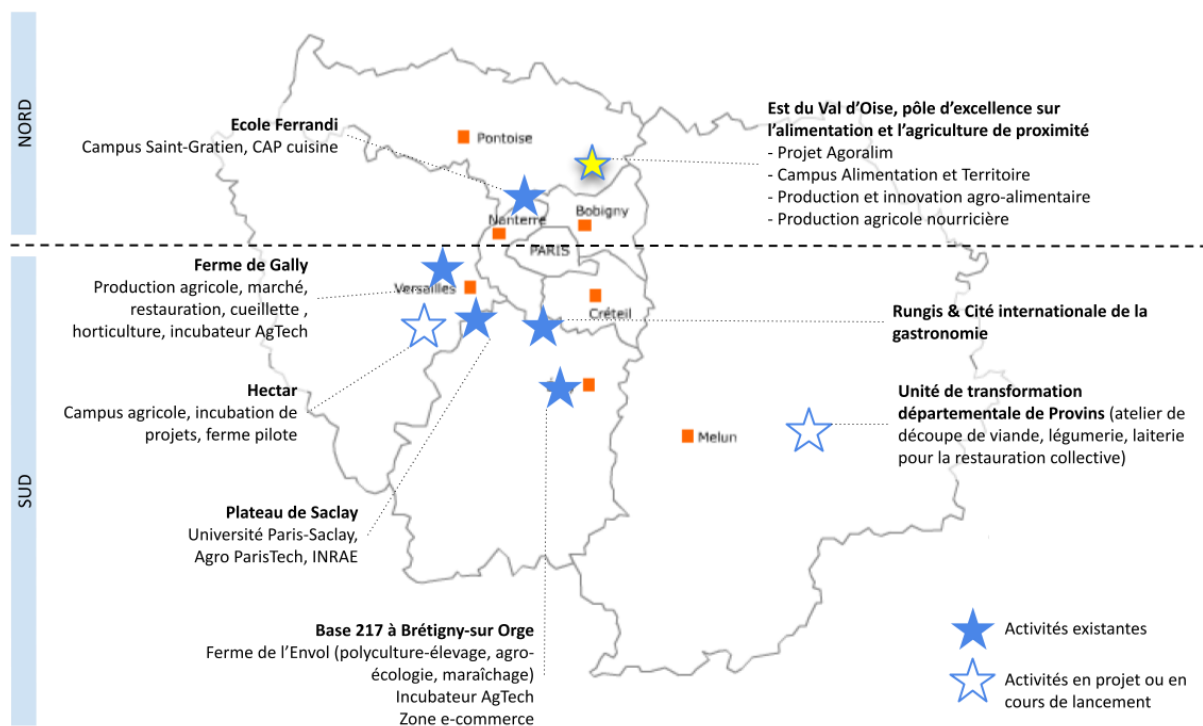
6. Un lieu ouvert au public et accessible à tous

L'intégration réussie d'Agoralim sur le territoire ne pourra se faire qu'à la condition que le site ne soit pas réservé uniquement aux professionnels, mais qu'il puisse bien **accueillir du public, se visiter et proposer des parcours pensés spécialement pour le grand public**. Cela pourrait passer par exemple par l'implantation d'espaces de restauration, d'ateliers de cuisine, d'une ferme pédagogique.

C. Agoralim, moteur du démonstrateur d'excellence de niveau européen sur l'agriculture et l'alimentation du XXI siècle

Le Val-d'Oise a l'ambition de devenir un territoire d'excellence à la pointe de l'innovation agricole et alimentaire, pour soutenir son développement économique et répondre à des attentes sociétales fortes. Des premiers projets ont été initiés dans ce sens : le programme de la Fourche à la Fourchette, la rédaction de la Charte Agricole et Forestière ou encore le lancement de plusieurs Projets Alimentaires de Territoire (Cergy-Pontoise, CARPF), ainsi que plusieurs initiatives spécifiques dans certains collèges.

Par ailleurs, il n'existe pas aujourd'hui de pôle d'excellence au nord de Paris, sur l'agriculture et l'alimentation. Manque dont le territoire souhaite tirer parti pour son développement.



Une forte densité d'activités sur l'agriculture et l'alimentation au Sud de Paris, le Triangle de Gonesse, lieu de convergence de l'ambition du territoire sur ces sujets au Nord de l'Ile de France.

Les ambitions du territoire sur l'agriculture et l'alimentation ne pouvant reposer uniquement sur Agoralim, nous proposons un projet de développement territorial construit autour de 5 axes détaillés ci-après.

Axe #1 : Agoralim — le démonstrateur à grande échelle des nouvelles chaînes logistiques alimentaires à la pointe de l'excellence opérationnelle, au service des filières agricoles régionales

Parmi les nombreux axes prévus dans le projet Agoralim, il nous semble essentiel que ce pôle puisse développer une singularité renforcée sur les points suivants :

- une coopérative de moyens pour les agriculteurs du territoire proposant des services de première transformation à façon sans intermédiaire sur de petits volumes, une logistique de collecte et de livraison mutualisée, des outils de back-office (gestion de commandes, commercialisation) ; cette coopérative doit également permettre d'être un partenaire de premier plan pour candidater aux appels d'offres publics de la restauration collective ;
- un panel de solutions de logistique de proximité d'excellence (premier et dernier km), et mobilités douces (cyclo-logistique), innovantes sur les questions de la circularité des emballages, des consignes et du recyclage des déchets ;
- un dispositif de soutien à l'aide alimentaire sur le territoire qui permet de nouveaux modèles économiques désintermédiés et l'accès à une alimentation de qualité ;
- des espaces d'acculturation au bien-manger ouverts au public, respectueux de la diversité des cultures, permettant d'y découvrir comment l'alimentation se fabrique, d'éveiller les vocations à travers des ateliers pratiques.

Axe #2 : Campus Alimentation & Territoire — un campus des nouveaux métiers des filières alimentaires et agricoles et un centre d'innovation et de recherche appliquée

La refonte en profondeur de notre système alimentaire appelle le développement de nouvelles expertises et compétences de la formation professionnelle aux cursus supérieurs. Nous souhaitons lancer une phase de préfiguration approfondie qui viserait à qualifier la création d'un grand campus des métiers de l'alimentation et de l'agriculture permettant d'accompagner vers l'emploi un large public (formation initiale professionnalisante, reconversion, insertion, filières d'excellence).

Ce projet se concrétisera dans un vaste campus où s'implanteraient plusieurs établissements :

- une cité scolaire à vocation internationale formant ses étudiants sur la logistique de proximité, l'hôtellerie et la restauration, la transformation, la qualité et la sécurité agro-alimentaire, le numérique, la robotique et la cobotique dans cette filière ;
- la formation continue et secondaire portée par CY University : Ecole de la Gastronomie, Design, ... l'implantation d'une école supérieure d'agronomie ou d'une antenne de grande école existante est envisagée avec beaucoup d'intérêt par CY University ; l'expertise qu'elle a développée sur les FacLabs pourrait également renforcer cet écosystème ;
- un pôle de recherche et développement sur les enjeux de l'alimentation et de l'agriculture en circuit-court : robotique agricole, micro-transformation mobile ou à la ferme, technologies de conservation, nutrition & santé, bioéconomie ; la constitution de ce pôle devra se faire en partenariat avec des acteurs économiques et institutionnels (par ex : InVivo, INRAE, CTIFL)
- un incubateur et une pépinière d'entreprises pour soutenir et accélérer l'émergence des projets entrepreneuriaux.

Axe #3 : Production et innovation agroalimentaire — un pôle accueillant les entreprises innovantes dans la transformation alimentaire et la bioéconomie

La transformation des filières alimentaires implique l'émergence d'une nouvelle génération d'outils de transformation innovants et polyvalents, relocalisés au plus proche des bassins de production agricole et de consommation.

Ces implantations industrielles 4.0, reposent notamment sur de nouvelles technologies de conservation des aliments et de nouveaux matériaux pour les emballages, mais également sur nouvelle échelle plus compacte de l'ingénierie de production.

Ce pôle d'activité peut également intégrer de nouveaux acteurs spécialisés sur la bioéconomie telle que l'extraction d'actifs naturels, les nouveaux matériaux issus de la biomasse, les filières textiles naturelles innovantes, la bio-énergie.

Axe #4 : Agriculture — Structuration de filières de productions agricoles régionales diversifiées et nourricières, à destination du bassin de consommation local

Soutenir le développement d'une agriculture de proximité, à vocation nourricière pour le territoire, nécessite de diversifier - sous l'impulsion des agriculteurs - la production agricole du Val-d'Oise aujourd'hui largement orientée vers la céréaliculture. Il est aussi indispensable de ré-planter la production au plus proche des lieux de consommation. La relocalisation de la production sera véritablement un succès uniquement si les variétés cultivées et les techniques culturales sont adaptées aux conditions locales. Ce qui ne peut se faire que par une approche expérimentale et itérative, impliquant les agriculteurs du territoire.

Pour favoriser la diversification des filières de proximité, le projet de développement territorial pourrait :

- soutenir les agriculteurs pour baisser le coût d'accès à des infrastructures de collecte, transformation et commercialisation leur permettant d'écouler localement leurs productions sous différents conditionnements ;
- développer une ferme expérimentale avec des parcelles pilotes dédiées à l'expérimentation (ex : agroforesterie, conservation des sols, polyculture-élevage) ;
- implanter des espaces dédiés aux nouvelles formes d'agriculture locale, notamment urbaines (par exemple : aquaponie, hydroponie) ;
- accueillir une zone dédiée au maraîchage et aux légumes de plein champ permettant d'accompagner et d'autonomiser une nouvelle génération d'agriculteurs ;
- relocaliser la production fruitière en implantant des vergers adaptés aux conditions pédo-climatiques du Val-d'Oise ;
- soutenir le développement de l'horticulture pour trouver un modèle permettant la relocalisation en France de cette filière stratégique.

Axe #5 : Projet d'ensemble — Le partage de l'ambition avec les entreprises leader des filières agricoles et alimentaires

Il s'agira de promouvoir le projet de pôle d'attractivité alimentaire de proximité auprès des grands acteurs économiques des secteurs agronomique et agroalimentaire européens et de mesurer leur intérêt à s'y associer au regard des processus de transformation agricole émergents, et des capacités en recherche développement innovation qu'ils seraient à même de mobiliser dans le cadre de ce démonstrateur territorial de grande ampleur. Le développement d'une nouvelle agriculture de proximité dans le cadre du projet Agoralim sur le sud du Triangle de Gonesse sera le socle qui permettrait de concentrer au nord du Triangle de Gonesse un pôle de recherche, formation à même d'intéresser les grands acteurs de l'agroalimentaire ou de l'agronomie.

D. Mise en œuvre

L'agriculture et l'alimentation représentent une formidable opportunité de développement économique et durable, et sont un facteur d'attractivité national et international pour le territoire. Cette ambition d'excellence dans laquelle s'inscrit le projet Agoralim, doit permettre de créer un puissant écosystème au nord de l'Ile-de-France, **démonstrateur à grande échelle d'une alimentation reconnectée à son bassin de production agricole.**

Le Conseil départemental du Val-d'Oise et la CARPF souhaitent dès à présent engager une démarche concrète de déploiement de cette ambition, suivant 3 grands chantiers pour 2022 :

- 1- La mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire de la CARPF sur la restauration collective, la lutte contre la précarité alimentaire et la diversification agricole.
- 2- Le lancement d'une mission d'ingénierie de préfiguration du démonstrateur de développement territorial autour de l'alimentation et l'agriculture.
- 3- La structuration, avec l'aide de l'Etat, d'un organe de gouvernance ouvert et collaboratif qui pourrait intégrer les collectivités, la SEMMARIS, les organisations consulaires et professionnelles (ex : Chambre d'Agriculture, CCI), les organismes de formation et de recherche ciblés (CY université, laboratoires nationaux...) et les entreprises leader de l'agriculture et de l'alimentation qui souhaiteraient s'y associer.

Les collectivités ont bien pris note de l'engagement de l'État à soutenir fortement le Val-d'Oise. Nous nous tenons donc à disposition pour engager un dialogue constructif et approfondi, et échanger sur les propositions formulées dans cette note de contribution.

Annexes

Experts interviewés

Prénom NOM	Fonction
Christophe HILLAIRET	Président de la Chambre d'Agriculture d'Ile de France
Laurent GATINEAU Clara TACCONI Sébastien LE TACON	VP délégué à la politique d'établissement de CY University Directrice de cabinet du président de CY University Directeur de CY Gastronomie
Damien CONARÉ	Secrétaire général de la chaire Unesco de l'Alimentation professeur et chercheur à Montpellier SupAgro
Denis JULLEMIER	Président de l'ARIA IdF
Dominique PATUREL	Chercheur à L'INRAE et spécialiste des aspects sociaux-économiques de l'alimentation et de la question de la précarité alimentaire
Frédéric WALLET	Chercheur à l'INRAE expert des circuits-courts
Guylène MOUQUET-BURTIN	Directrice Académique Val-d'Oise
Laetitia DABLANC	Urbaniste et directrice de recherche à l'université Gustave Eiffel, Directrice de la Chaire Logistics City
Serge PAPIN	Ancien Président de Système U, médiateur missionné par le ministre de l'Agriculture
Véronique SAINT-GÈS	Économiste à l'INRAE, spécialiste de l'agriculture urbaine
Juliette BERTHON	Directrice des projets développement et innovation de la SOGARIS

FoodBiome

FoodBiome est une société dont la mission est de restaurer le lien entre l'alimentation et le territoire en bâtissant les infrastructures des circuits de proximité, à travers 2 activités :

1. ARCHITECTES : accompagnement collectivités, foncières, coopératives agricoles et chambres d'agriculture à développer des projets de reterritorialisation de l'alimentation à différentes échelles
2. CO-ENTREPRENEURS : soutien aux entrepreneurs des circuits de proximité (prise de participation, coaching, accompagnement au développement), 6 startups en portefeuille à date